



HAL
open science

Ethique et développement durable : la fin et les moyens

Dominique Vermersch

► **To cite this version:**

Dominique Vermersch. Ethique et développement durable : la fin et les moyens. Les mardis d’Ethos, Jan 2004, Rennes, France. 8 p. hal-02308976

HAL Id: hal-02308976

<https://hal.science/hal-02308976v1>

Submitted on 7 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les Mardis d'Ethos

Ethique et Développement Durable : la fin et les moyens

Dominique Vermersch¹

ENSA - ECONOMIE
DOCUMENTATION
rue Adolphe Bobierre
C.S. 61103
35011 RENNES CEDEX
Tél. 02 23 48 56 11

13 janvier 2004



¹ dominique.vermersch@agorennnes.educagri.fr



1. PREAMBULE

Cet exposé vise à délimiter à grands traits le champ concerné par l'éthique et le développement durable (DD) auquel nous pouvons rattacher quelques premières questions :

- Triple volet : préservation et viabilité environnementales, équité sociale, développement et rentabilité économiques. La culture : un 4^{ème} pilier ?
- « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins* ». D'où les mots-clés : non-décroissance (de quoi ?), conservation (de quoi ?), adaptation (des trajectoires, de la réglementation ?). La question ambitieuse de l'évaluation : des biens environnementaux comme des besoins et désirs des générations futures.
- En économie, la question du DD est souvent posée sous la forme : « quelque chose ne doit pas décroître », le débat portant sur la nature de ce « quelque chose ». Il s'agit de conserver quelque chose dans le long terme.
- L'histoire des civilisations fournit des exemples et successions d'activités non durables, succession d'équilibres instables successifs. En affectant l'écosystème dans sa globalité, notre époque « technicienne » constituerait-elle désormais une véritable menace ?

2. L'AMBIVALENCE DU PROGRES TECHNIQUE

L'un des traits marquants de la modernité est la mise en valeur du monde par le biais de la technique. Cette mise en valeur s'effectue en délaissant l'aspect originel proprement contemplatif du savoir : savoir c'est désormais pouvoir (selon l'expression de F. Bacon). La technique est porteuse de progrès, un progrès technique qui nourrit une conviction désormais fortement enracinée : que ce progrès technique entraîne un progrès en humanité. Cette conviction est telle que rien ne semble pouvoir limiter le progrès technique, pas même l'objection éthique ; « *ce qui est réalisable, se réalisera* ». Celle-ci est désormais l'objet d'un acte de foi : elle s'est substituée aux religions traditionnelles. Ce que nous demandions hier à Dieu -la santé, la guérison, le bonheur...- nous le demandons aujourd'hui à la technique. Notre souci de perfection ne porte plus sur nous-mêmes mais sur les résultats de la technique. Si éthique il doit y avoir, elle ne peut être que subordonnée à la technique.

Ceci posé, le progrès technique devient ambivalent (innovations biotechnologiques, préservation de l'environnement...) Par le phénomène de la mondialisation, la modernité a prétention à l'universel où l'ordre économique tient lieu d'universel de référence. Mais ce nouvel universalisme se heurte d'une part à l'exigence de justice sociale, constitutive de la dignité de la personne humaine ; d'autre part à la rareté des ressources naturelles qui empêchent l'universalisation du mode de consommation occidentale, aussi louable soit d'ailleurs le souci écologique.

De ces écueils de la modernité, nos contemporains en font désormais le constat, à l'instar de Jean-Pierre Dupuy² : « *il faut que la modernité choisisse ce qui lui est le plus essentiel : son exigence éthique d'égalité, qui débouche sur des principes d'universalisation, ou bien le mode de développement qu'elle s'est donné. Ou bien le monde actuellement développé s'isole, ce qui voudra dire de plus en plus qu'il se protège par des boucliers de toutes sortes contre des agressions que le ressentiment des laissés pour compte concevra chaque fois plus cruelles et plus abominables ; ou bien s'invente un autre mode de rapport au monde, à la nature, aux choses et aux êtres, qui aura la propriété de pouvoir être universalisé à l'échelle de l'humanité* ».

3. LA CONTRE-PRODUCTIVITE OU L'INVERSION DES FINS ET DES MOYENS

En arrière-plan plus ancien du souci de développement durable, la critique radicale de la société industrielle qu'a opérée Ivan Illich dans les années soixante-dix, avec la notion de "contre-productivité". Cette contre-productivité se manifeste par un ensemble d'observations synthétisées par Dupuy (2002) de la manière suivante : « *Passés certains seuils critiques de développement, plus croissent les grandes institutions de nos sociétés industrielles, plus elles deviennent un obstacle à la réalisation des objectifs mêmes qu'elles sont censées servir : la médecine corrompt la santé, l'école bêtifie, le transport immobilise, les communications rendent sourd et muet, les flux d'information détruisent le sens, le recours à l'énergie fossile, qui réactualise le dynamisme de la vie passée, menace de détruire toute vie future et, last but not least, l'alimentation industrielle se transforme en poison. Nous y sommes* ».

Quelques exemples

Prenons un premier exemple connu, issu des travaux conjoints d'Illich et de Dupuy, et concernant le transport. Nos deux compères se sont employés à mesurer une « vitesse généralisée » de déplacement du Français moyen en voiture : à savoir le nombre de kilomètres parcourus en une année, divisé par le temps mis à parcourir ces kilomètres, auquel on rajoute le temps de travail nécessaire à l'acquisition de la voiture (ou plutôt à son amortissement), du carburant, de la prime d'assurance... Cette vitesse généralisée serait alors selon les auteurs d'environ sept kilomètres à l'heure, soit un peu supérieure à celle de la marche à pied. Il est clair que si le propriétaire de la voiture devait supporter en sus le coût de la pollution automobile, la marche à pied ou mieux la bicyclette seraient évaluées comme des moyens de locomotion plus efficaces. Certes, nous ne nous imaginons pas du jour au lendemain délaissier notre véhicule automobile et son usage pour le vélo, avec probablement à la clé une économie de temps considérable. Aussi stressant soient-ils, le travail et l'usage de la voiture procèdent d'autres types de valorisation tels que la reconnaissance et la différenciation sociales. Cependant, et comme le note encore Dupuy (2001), le mode de calcul précédent est celui-là même opéré par les économistes lorsqu'ils évaluent la valeur accordée implicitement au temps par tout un chacun qui arbitre entre la voiture, le TGV ou l'avion... cette valeur du temps étant généralement mesurée par le salaire horaire. Si nous appliquons strictement cette égalité entre l'utilité marginale du revenu et celle que nous accordons au temps, on peut lancer sans tarder un avis de gros temps sur les fluctuations macroéconomiques de court terme !

² Dupuy J.-P., 2002, La Cité-Machine Working paper GRISE

Sans aller jusqu'à considérer l'alimentation industrielle comme un poison (!), l'agriculture contemporaine fournit un deuxième exemple, combinant plusieurs effets contre-productifs et cumulatifs. Dans son versant économique tout d'abord, où il apparaît certains bouclages de cycles de production qui confinent à l'absurde ou du moins à un énorme gaspillage. Tel est le cas des excédents laitiers, transformés en poudre de lait moyennant une forte dépense énergétique et qui, faute toujours d'acquéreurs, reviennent sur l'exploitation agricole pour nourrir... les veaux à l'engraissement. Ce cycle de production se pérennise moyennant un système de subventions et de prix administrés tels que chaque opérateur économique situé tout au long de ce cycle de production et de transformation y trouve son compte et, parfois, des rentes de situation. Considérons ensuite les techniques agricoles qui, dès l'origine, visèrent à maîtriser des risques climatiques, productifs et sanitaires. La stabilisation puis l'accroissement de la production et de la productivité s'obtinrent par une sélection empirique de variétés végétales et de races animales, l'association de l'agriculture et de l'élevage, les rotations culturales... qui cédèrent la place ensuite au génie génétique, à la fertilisation minérale, à l'irrigation et à l'utilisation des pesticides comme assurance récolte. C'est ainsi que les réponses techniques à des risques productifs ont généré de nouveaux types de risques environnementaux avérés : pollutions diffuses, raréfaction de ressources semi-renouvelables telles que l'eau et les sols... auxquels tentent de répondre de nouvelles techniques, telles que l'utilisation d'espèces végétales génétiquement modifiées, qui produiraient selon certains une surenchère non seulement de risques mais d'incertitudes environnementales. Ces nouveaux risques, ainsi que le changement d'échelle - du local au global - qui les accompagne, expriment le caractère contre-productif de techniques agricoles censées originellement les maîtriser.

Production autonome, hétéronome

Emergeant dans le courant des années soixante-dix, la critique illichienne prêtait plutôt au sourire ou à l'ironie. Elle était appréhendée comme une contestation parmi d'autres de la société de consommation de masse, contestation certes mieux formalisée que le *small is beautiful* ou le retour à la terre et à l'élevage de chèvres. Evoquer de nouveau aujourd'hui cette critique produit désormais un certain malaise, voire semble provocateur au regard par exemple de ceux et celles qui s'échinent à préserver leur emploi, leur santé, leur liant social, au sein de ces mécanismes contre-productifs. Afin de faire face au fatalisme dont ils sont porteurs, poursuivons l'analyse d'Illich qui, pour expliquer la genèse de la contre-productivité, distingue deux modes de production des biens et services, tant essentiels qu'accessoires, auxquels nous accordons une valeur. Je peux en effet me déplacer à pied mais aussi en avion ; produire mon alimentation ou consommer des plats cuisinés voire rejoindre une restauration collective ; préserver ma santé en adoptant une saine hygiène de vie ou recourir au médecin et aux médicaments... Bref, à des modes de production originels qualifiés d'autonomes, se sont substitués progressivement des modes de production dits hétéronomes. Cette distinction autonome / hétéronome s'applique tant à la production qu'à la consommation, rappelant ainsi leur imbrication étroite. C'est ainsi que la littérature économique utilise la notion de *Household production technology*, c'est à dire de technologie de production domestique, celle par exemple de la préparation culinaire qui se substitue à l'achat de plats cuisinés.

Au premier moment : le détour de production

La distinction entre modes autonome et hétéronome de production procède elle-même de la logique dit du détour, selon Jean-Pierre Dupuy. Logique du détour, c'est à dire cette

capacité de l'homme à opérer des détours pour mieux atteindre les objectifs et les fins qu'il s'assigne : épargner pour investir, chercher pour améliorer l'efficacité technique, guetter le moment favorable pour agir... C'est ainsi que le détour de production revêt une double dimension technique et économique.

Il s'agit tout d'abord d'un détour de production technique, suscité par le progrès technique observable dans les différents secteurs évoqués précédemment : transport, médecine, agriculture... La technique appelant la technique dans son développement, les détours de production vont progressivement s'allonger en incluant d'autres détours de production, en s'emboîtant mutuellement, en se bouclant... ce qui contribuera à déployer les modes hétéronomes de production, ceux-ci s'effectuant en outre par la médiation du temps et d'autrui. C'est par cette double médiation que le détour de production revêt une dimension ou plutôt une justification économique. L'hétéronomie de production opère en effet le passage d'une économie proprement domestique à une interdépendance économique de plus en plus large, complexe et diffuse. Elle a signé ainsi l'acte de naissance de la science économique, science qui vise notamment à décrire et à réguler les interactions des individus mais, peut-être également, science du détour de production.

C'est aussi à l'articulation des modes autonome et hétéronome de production que se différencie ce qui est proprement de l'ordre technique de l'ordre économique. Pour le voir, reprenons la manière dont Ladrière (1997, p. 214) distingue ces deux ordres par le biais des catégories moyens / fins : la technique s'affaire avec une pluralité de moyens en vue d'une fin déterminée ; alors que l'économie vise à gérer des moyens et ressources limités en vue de fins plurielles. Entre technique et économie, il apparaît une inversion du rapport entre les fins et les moyens. La logique du détour de production contribue en sus à un émiettement de ces fins, en fins intermédiaires notamment, c'est à dire en des moyens. Parallèlement, la technique se voit subordonnée entièrement à l'économique ; tandis que l'économique se mue en technique, délaissant par là même la qualification morale des fins qu'elle est censée honorer.

Saisir le moment contre productif

Ne saisissons-nous pas ici le premier moment de la contre productivité ? A savoir celui de la confusion, puis de l'inversion des fins et des moyens ? De ce moment initial où la technique et l'économique procèderaient alors d'un même mouvement, d'un même moteur ? La contre productivité émerge dans la mesure où les productions et consommations intermédiaires, induites par l'hétéronomie de production, génèrent à leur tour des externalités, c'est à dire des interactions entre producteurs et/ou consommateurs qui échappent, originellement du moins, à l'échange marchand, à une marchandisation explicite. En reprenant les exemples précédents, c'est le cas des pollutions agricoles et industrielles, de la détérioration des conditions sociales liées à la division du travail... En d'autres termes, il s'agit d'externalités négatives qui se transcrivent progressivement en coûts externes, caractéristiques de la contre productivité. Alors qu'à l'inverse, les modes autonomes de production sont plutôt dispensateurs d'externalités positives³, c'est à dire de bénéfiques

³ le déplacement à pied ou à vélo est plutôt favorable à la santé, l'association de l'agriculture et de l'élevage co-produit un paysage généralement apprécié...

externes qui seront, eux aussi, imparfaitement valorisés par la dynamique marchande... ce qui pérenniserait « en creux » l'hétéronomie de production.

Ce n'est souvent qu'à l'occasion d'un nième détour de production que s'effectue la prise de conscience, individuelle et collective, de la contre productivité. Cette prise de conscience est d'abord niée, puis repoussée ou esquivée. N'oublions pas en effet que chaque détour de production induit des emplois, des rentes de situation, des reconnaissances sociales... et donc des rigidités. Le producteur de lait ne souhaite pas vraiment voir sa production diminuer ; idem pour les ventes de produits pharmaceutiques ou pour le buraliste et la vente de tabac. L'hétéronomie crée en outre des dépendances économiques : les détours de production étant mis bout à bout comme dans un jeu de dominos, il en suffit d'en ébranler un seul pour déclencher une onde de choc sur l'ensemble. Comment contester alors l'impératif de croissance économique, même si celle-ci inclut des contre productivités majeures ? Pouvoir et maintenir des emplois : voilà ce qui est demandé à cette croissance, faisant feu de tout bois, depuis le gaspillage de ressources naturelles⁴ jusqu'à l'exacerbation du désir, de la convoitise et de l'appât du gain.

4. Economie, écologie, éthique : référentiels du développement durable

Si pour reprendre les termes de Dominique Bourg, « *l'ambition du développement durable n'est rien moins que la reconstruction de l'idée de progrès* », il convient peut-être de revenir à quelques fondamentaux et à l'étymologie des termes référents du DD.

Détours étymologiques

Tout d'abord l'économie et l'écologie : les disciplines afférentes se préoccupent toutes deux à faire de la nature une demeure viable et vivable. L'étymologie de leur préfixe commun en témoigne : *eco* qui vient du grec *oïkos*, *oïkouménè* (habitée) qui recouvre deux éléments associés : 1) un espace terrestre avec ses limites ; 2) une occupation par l'homme. Nous sommes donc bien dans une logique territoriale : la nature est en effet notre demeure qu'il nous faut gérer au mieux, pour en faire une demeure à notre convenance. A cette fin cependant, les voies empruntées par chacune des disciplines diffèrent, pour tourner parfois à l'affrontement. D'un côté, le radical grec *nomos* (distribuer, administrer) précise que la science économique comme discipline s'affaire à tirer de l'observation des comportements humains et de leurs interactions des "lois" d'organisation de la vie sociale ; celles-ci ne seraient que l'expression collective de rationalités humaines mises au service prioritairement des intérêts individuels. D'un autre côté, nous avons le *logos* qui signifie à la fois parole et raison, pour faire bref. Mais dans le cas de l'écologie, le *logos* en question n'est pas d'abord celui de nos rationalités humaines mais un *logos*, une rationalité inscrite dans la nature elle-même, ouverte à notre propre intelligibilité humaine, cette dernière trouvant ainsi un lieu pour s'y déployer. A court terme cependant, la rivalité demeure prégnante, au grand dam de la nature et de ses habitants. Par analogie avec l'analyse de Gesché (1994, p. 167), la science économique a

⁴ Pensons par exemple au distributeur de publicités mises dans nos boîtes aux lettres, publicités imprimées parfois sur papier glacé et qui se retrouvent, sans avoir été même feuilletées, dans la poubelle.

plutôt contribué à asservir le *cosmos* (la nature), lui imposant souvent son propre *nomos* plus qu'en délivrant son *logos* à lui.

Cela dit, certains caractères de ce *logos* sont largement reconnus par la communauté scientifique, tels l'expression d'une rationalité mathématique inscrite dans la nature. Evoquer, dans la foulée, l'inscription d'une rationalité éthique est taxé de finalisme, voire d'une position archaïque, irrationnelle et dangereuse. Peut-être faudrait-il démontrer au préalable que science et éthique procèdent en réalité d'une raison, d'un *logos* commun ? Nous en venons ainsi au troisième terme, l'éthique, dont l'étymologie reste dans la filiation des deux précédents. Le mot grec *ethos* a comme sens premier "séjour habituel", par opposition au repère furtif et pressé de l'animal, et de là comme sens second et dérivé : "habitude", "coutume", "mœurs" : l'homme est un être éthique parce qu'il est un être de foyer et de séjour (Gesché 1994, p. 179). Nous retrouvons donc la nécessité d'un territoire qui nous soit "familier".

De manière générale, ce rappel étymologique témoigne en quelque sorte de la vocation du souci éthique à concilier l'économie et l'écologie. En effet, ce souci émerge souvent en contrepoids à un économisme fiévreux et furtif⁵ et s'exprime initialement, du moins au sein des réalités agricoles, par des nostalgies champêtres : nostalgie des goûts alimentaires d'antan, du marché du village et des relations économiques de proximité. Nostalgie plus générale encore du *jardin d'Eden* que chacun d'entre nous véhicule plus ou moins consciemment, non sans ambivalences, et qui se traduit par nos attentes modernes et pressantes à l'égard de l'agriculture : une sécurité sanitaire optimale, la sauvegarde d'une « agriculture paysagère » exempte de dumping écologique, la préservation impérative des ressources vitales que sont l'eau et le sol. Nostalgie éthique en définitive : l'homme en effet continue à pressentir que la nature dans son intégrité lui est donnée comme instance morale, c'est à dire à même de pouvoir éclairer sans l'entraver son agir personnel et social ; alors que dans le même temps, c'est de moins en moins la nature qui l'environne mais une technonature dont nous avons délimité précédemment les contours. Cette technonature ne reflète alors que le propre agir de l'homme, voire sa propre errance culturelle. L'intuition morale, si tant est que l'on s'y réfère, n'est plus que partiellement basée alors sur un rapport indirect avec les choses de la nature.

Gardons cependant la réalité du jardin qui nécessite toujours une maintenance généralement moins angoissante que nos diverses technonatures. Cette réalité évoque pour chacun d'entre nous un lieu, une demeure où l'on aime séjourner. Nous retrouvons de nouveau l'origine étymologique du mot éthique qui renvoie à l'idée selon laquelle "demeurer", "habiter" dans un agir moral juste suppose une "demeure", "un habitat", une communauté de convictions partagées. Celle-ci s'incarne dans un *ethos* social, ensemble des habitudes morales et des normes qui structurent nos sociétés. La nature, appréhendée comme jardin, fournirait en quelque sorte une "*préfiguration*" de cet *ethos*, préfiguration à la fois investie et transmise par l'activité agricole, préfiguration qui comporterait en outre une part d'indétermination et de nécessaire maintenance, support en définitive de la liberté et de la créativité humaines.

Une nature en usufruit

L'*ethos* agricole est aujourd'hui malmené par une double artificialisation : celle des milieux naturels comme celle, corollaire, des échanges économiques. La synergie précédente entre "habitudes" et "habitat" est mise à mal, voire laminée par un relativisme éthique

⁵ économisme : qui consiste à considérer le travail humain exclusivement sous le rapport de sa finalité économique.

facilement véhiculé par l'extension marchande des relations sociales, contribuant ainsi au passage fustigé vers une société de marché et réduisant *in fine* au silence la conscience collective. En corollaire, l'agir politique se trouve marginalisé, de même que la question des limites et des normes de la manipulation de la nature, problème pourtant central de notre responsabilité éthique. Tout se passe comme si la mise à mal de la nature révèle ou entraîne la mise à mal de la cité politique dans laquelle nous vivons et que nous nous sommes construits par l'entremise d'un nomos délibérément détaché de tout logos qui serait inscrit dans la nature même des choses et des personnes.

Si l'on admet cependant cette vocation de l'agriculture à faire mémoire de cette préfiguration morale de la nature, l'on saisit mieux désormais pourquoi cet *ethos* agricole, bien que malmené, se retrouve en première ligne des manifestations altermondialistes, de la contestation d'une société marchande uniformisée et mondialisée. Parallèlement, à une agriculture largement artificialisée s'opposent et se réaffirment des pratiques agricoles plus traditionnelles, mais toujours capables d'innovations, et qui ont été façonnées progressivement en découvrant, puis *en tenant compte de la nature de chaque être et de ses liens mutuels*. On pense bien sûr de nouveau aux synergies liées à l'association agriculture-élevage et aux aménités jointes (paysages, répartition spatiale des productions...), à l'émergence des préoccupations de bien-être animal, au développement de l'agriculture biologique. Particulièrement révélatrice à cet égard est la définition "en creux" de cette agriculture retenue par le législateur français : "*agriculture n'utilisant pas de produits de synthèse*" (Rainelli et Vermersch, 1999). Alors que les anglo-saxons utilisent le terme plus adéquat *d'organic farming*, afin de signifier justement la prise en compte judicieuse des liens de dépendance réciproque entre les plantes, les animaux et leurs milieux. Tel est le sens de l'appropriation d'une nature en usufruit, c'est à dire du fait d'en user en respectant ses exigences propres.

Celles-ci sont dès lors appelées à s'exprimer dans de nouveaux modes d'appropriation de la nature et du vivant à même de pouvoir soutenir des échanges marchands contributeurs de croissance économique et de développement. Loin de tout panthéisme ou de new age écologique, appréhender de nouveau la nature comme instance morale, c'est tout simplement rendre compte de l'exigence suivant laquelle "la nature est à tout le monde", qu'elle est une nature de don, appelée à se donner. Ceci implique un partage équitable des ressources et de leur utilisation. Autrement dit, une exigence morale portée par la nature elle-même qu'il convient certes de discuter, de reconnaître, voire de mettre en œuvre par diverses médiations économiques et politiques, tant locales que globales.

REFERENCES

- Dupuy J.-P., 2001, Le détour et le sacrifice Ivan Illich et René Girard. **Esprit**, Mai 2001, p. 26-46.
- Dupuy J.-P., 2002, Ivan Illich ou la bonne nouvelle. **Le Monde**, 27 décembre.
- Gesché A., 1994, **Le Cosmos**. Ed. du Cerf, 206p.
- Ladrière J., 1997, **L'éthique dans l'univers de la rationalité**. Artel-Fides.
- Rainelli P. Vermersch D., 1999, Rentabilité comparée de l'agriculture biologique et de l'agriculture conventionnelle : incidence du soutien public sur les grandes cultures en France. **OCDE**, Paris, 13-15 octobre 1999 COM/ENV/EPOC/AGR/CA(99)46/REV1, 38p.